

LEGIONELLES 2010

Le nouvel arrêté du 1er Février 2010: de nouvelles obligations, échéances et une surveillance tracée

Qui est concerné?

1er juillet 2010

Les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux d'hébergement pour personnes âgées.



1er janvier 2011

Les hôtels et résidences de tourisme, les campings, les autres établissements sociaux et médico-sociaux et les établissements pénitentiaires

1er janvier 2012

Tous les autres établissements recevant du public

Dans ce dossier

Présentation du Groupe CARSO **2**

Nos accréditations COFRAC **2**

Matériels analytiques **2**

Prélèvements, suivi de vos échantillons et résultats **2**

Nous contacter **2**

Vos obligations

La réglementation sanitaire concernant les légionelles évolue avec le nouvel arrêté du ministre de la Santé et des Sports du 1er février 2010

Les mesures de surveillance

La surveillance des installations d'eau chaude sanitaire dans les établissements recevant du public (ERP) devient obligatoire au niveau de tous les points d'usage à risque. La fréquence minimale est de 1 fois par an pour l'analyse de Légionelles et dépend de la nature des établissements (établissement de santé ou autres) pour la mesure de la température de l'eau

Les objectifs cibles

Les dénombrements en *Legionella pneumophila* doivent être inférieurs à 1000 UFC (unités formant colonie) par litre au niveau de tous les points d'usage à risque et inférieurs au seuil de détection pour les établissements de santé au niveau de tous les points d'usage à risque accessibles aux patients

Lorsque ces seuils ne sont pas respectés, le responsable des installations doit prendre sans délai les mesures correctives nécessaires au rétablissement de la qualité de l'eau et à la protection des usagers

Laboratoire accrédité

COFRAC

Le responsable des installations fait réaliser les prélèvements d'eau et analyses de Légionelles par un laboratoire accrédité Cofrac.

Les prélèvements sont pratiqués par une personne formée aux techniques de prélèvements.

Les analyses de Légionelles sont pratiquées selon la norme NF T90-431

Le laboratoire rend ses résultats sous accréditation

Notre savoir faire

PRELEVEMENTS

Intervention sur l'ensemble du territoire Français avec nos partenaires préleveurs accrédités COFRAC

ANALYSES

Analyses accréditées COFRAC selon NF T90-431

Analyses PCR 24h accréditées COFRAC en cas d'urgence

RAPPORTS D'ANALYSES

Rapport d'analyses conforme à l'arrêté du 1/02/10 et à la norme NF T90-431

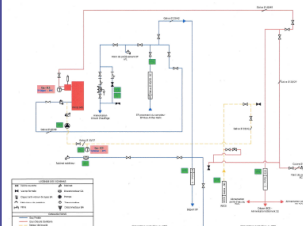
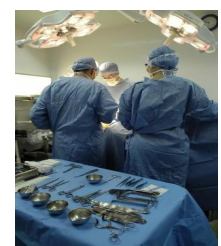
Site Internet de consultation et



Traçabilité de la surveillance

Le responsable des installations doit assurer la traçabilité de la surveillance. Pour cela, il doit consigner les modalités et les résultats de la surveillance avec les éléments descriptifs des réseaux d'eau chaude sanitaire et de leur maintenance dans un fichier sanitaire des installations, qui est tenu à disposition des autorités sanitaires.

Cette surveillance doit être renforcée en cas d'incident ou de dysfonctionnement sur le réseau, lorsque la qualité de l'eau ne respecte pas les objectifs cibles ou lorsqu'un cas de légionellose est mis en relation avec l'usage de l'eau





Nous contacter

CARSO-LSEHL

321 avenue Jean Jaurès

69362 Lyon cedex 07

Tél : 04.72.76.16.16

E-mail :

lmichon@groupecarso.com

(pour demande de devis , d'information sur le nouvel arrêté du 1er février 2010)

Site : www.groupecarso.com

Présentation du Groupe CARSO

Le groupe CARSO - 1 300 docteurs ès sciences, microbiologistes, ingénieurs et techniciens - a une gamme de plusieurs milliers de paramètres analytiques au service de ses clients dans les domaines de l'analyse chimique, bactériologique, virologique, parasitologique, d'écotoxicologie, d'analyses d'ADN, de radioactivité, et de microscopie électronique.

Le groupe CARSO est un des leaders en France des analyses Cofrac de légionelles dans les eaux selon la norme NF T90-431

Accréditations COFRAC du Groupe CARSO

Programmes COFRAC :

3, 59, 60, 61, 65, 68, 80, 94, 97, 99-1, 99-2, 99-3, 99-4, 100-1, GTA23 (ex 100-2), 100-3, GTA19 (ex 131.3), 134, 135, 144, 155, 156, 167, 114.

soit plusieurs milliers de paramètres de prélèvements et analytiques accrédités COFRAC



Portée disponible sur:
<http://www.cofrac.fr/>

Accréditation 1-1531
Accréditation 1-1358

CARSO a en France plus de 20 000m² de laboratoires dont celui de Lyon qui est le plus important site analytique français.

ouvert 24h sur 24, et 6 jours / 7

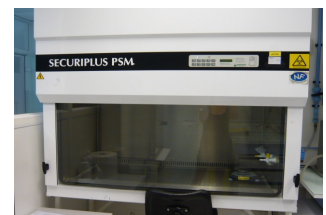


Matériels analytiques de pointe



Principaux matériels

Laboratoires P2+
Laboratoire de microbiologie, PSM...
Séquenceurs d'ADN
Identification de microorganismes par le système VITEK
Analyse PCR (ADN)
HRGC/HRMS
ICP/MS
LC/MS/MS
GC/MS/MS
HS/MS GC/MS
Automates de chimie



Un réseau performant et rapide pour les prélèvements, une logistique nationale et un site Internet de consultation des résultats

Prélèvements, suivi de vos échantillons et résultats



Des services performants : délai, logistique-prélèvement, consultation des résultats par Internet

- CARSO dispose d'un site qui vous permet de manière sécurisée de :
 - Consultation de l'avancement des analyses.
 - Consultation des résultats.
 - Exportation du bulletin d'analyses sous format pdf.
 - Exportation des données pour effectuer des synthèses sous format tableau (excl par exemple).

